

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
du 30 mars 2026**



L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 18 heures 30, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du vingt-cinq mars deux mille vingt-six.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Madame Bénédicte NEUTS BOURDON, Monsieur Guillaume MAUDUIT, Monsieur Paolo FONTANA, Lise-Marie MARTEL, Madame Patricia JOVENIN, Marc LABUR, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Madame Natacha DEQUEANT, Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE, Monsieur Christian BEHARELLE, Monsieur Alain DIEREMAN, Madame Adeline THOMAS, Monsieur Jean-Fabrice PINGUIN

Était absent excusé :

Marc LABUR qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS

Était absent :

M. Serge BRUNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 17

Présents : 15

Votants : 16

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et propose un tour de table de présentation. Il précise que la Maison de Solidarité Immercurienne, Présidée par Monsieur Christian BEHARELLE, est un partenaire incontournable du C.C.A.S. et qu'elle abrite la Banque Alimentaire et les Restos du cœur ; il souhaite que la prochaine réunion du conseil d'administration après le vote du budget (le 27 avril à 18H30) se déroule dans la salle J.C. DESFACHELLE afin de visiter le lieu. La réunion suivante sera organisée au sein de l'EHPAD car cet établissement dépend du C.C.A.S. et l'un des derniers géré par le service public.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour.

Après avoir procédé à l'installation du Conseil d'Administration du C.C.A.S., le Conseil d'Administration décide :

~ D'élire Madame Sandrine NOWAK en qualité de Vice-Présidente du C.C.A.S.

Suffrages exprimés : 16 ; Sandrine NOWAK : 16.

A l'unanimité des membres présents,

~ D'entériner le présent Règlement Intérieur.

~ De déléguer au Président les pouvoirs du conseil afin de permettre de régler sans attendre certaines prestations telles que :

- Attribution des prestations dans les conditions des critères d'attribution des aides facultatives individuelles définies par le Conseil d'Administration : à savoir, l'aide financière individuelle d'un montant inférieur à 600€, le bon alimentaire d'un montant inférieur à 150€, l'aide aux frais funéraires d'un montant inférieur à 800€, l'aide aux voyages et sorties scolaires d'un montant inférieur à 50€/enfant, les prêts remboursables d'un montant inférieur à 800€ ;
- Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics ;
- Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Conclusion de contrats d'assurance ;
- Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du centre d'action sociale et des services qu'il gère ;
- Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires avoués, huissiers de justice et experts ;
- Exercice au nom du centre d'action sociale des actions en justice ou défense du centre dans les actions menées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration ;
- Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile.

Monsieur le Président précise que le C.C.A.S. a un rôle important et qu'il constitue la quatrième commission dont les décisions sont communiquées au Conseil Municipal. A ce titre, le Président présente sa feuille de route pour ce début de mandat et souhaite la mise en place de trois groupes de travail sur les sujets suivants :

L'accompagnement des seniors isolés dont Madame FACHAUX-CAVROS sera rapporteuse.

Le non-recours dont Madame NEUTS BOURDON sera rapporteuse.

Un dispositif d'accompagnement des étudiants dont Madame NOWAK sera rapporteuse.

Enfin, le Président laisse la parole à chacun des administrateurs pour se prononcer sur leurs ressentis. Ces derniers se félicitent de la variété et la richesse des membres présents et ont hâte de commencer leurs travaux.

Le Président du CCAS,
Nicolas DESFACHELLE

